



**PRÉFET
MARITIME
DE LA MANCHE
ET DE LA MER DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
N° 185/2021

Cherbourg, le 30/09/2021

Exercice "assistance à navire en difficulté et lutte contre la pollution en mer" au large du Havre (76).

Les mercredi 29 et jeudi 30 septembre 2021, un exercice d'« assistance à navire en difficulté (ANED) et de lutte contre la pollution en mer (POLMAR) » s'est déroulé au large du Havre. Organisé conjointement par la préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord, la préfecture de la Seine-Maritime et HAROPA PORT, en lien avec la préfecture de zone de défense et de sécurité Ouest, cet exercice baptisé « POLHARBOR » a été mis en œuvre dans le cadre des entraînements annuels prévus par l'organisation de la réponse de sécurité civile (ORSEC) en mer.

Le scénario de « POLHARBOR » simulait un abordage entre un pétrolier-souteur (Le *Lamentin*, réellement affrété par la préfecture maritime) et un porte-conteneurs à 15km de la côte, au large du Havre. La collision entraînait une brèche dans la coque du pétrolier engendrant une pollution maritime par hydrocarbures. Les différents centres opérationnels étatiques et privés impliqués dans ce type de gestion de crise maritime ont été activés et sollicités, afin de tester les actions réflexes et la bonne coordination de l'interface mer-terre :

- Le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage Jobourg ;
- Le centre des opérations maritimes à Cherbourg ;
- Le centre de traitement de crise à Cherbourg ;
- Le centre opérationnel départemental de Seine-Maritime à Rouen ;
- Le centre opérationnel zonal à Rennes ;
- La cellule de crise de l'armateur ST MANAGEMENT située à Mérignac ;
- La capitainerie et la direction de la Communication et des Relations institutionnelles du port du Havre (HAROPA PORT)
- Ainsi que les équipes des communes du Havre et d'Octeville-sur-Mer.

Dans le cadre de cet exercice, plusieurs moyens d'intervention ont été engagés pour lui donner une dimension réelle et ainsi entraîner les équipages.

Des moyens nautiques :

- Le bâtiment de soutien et d'assistance affrété (BSAA) *Argonaute*, affrété par la Marine nationale, spécialisé dans la lutte contre la pollution en mer ;
- Le remorqueur d'intervention, d'assistance et de sauvetage (RIAS) *Abeille Languedoc*, chargé de prendre en remorque le navire endommagé ;
- La pilotine de la Station de pilotage du Havre – Antifer pour assurer la bonne entrée du *Lamentin* dans le port du Havre ;
- Les remorqueurs de *Boduda* (VB19 et VB17), pour accompagner l'entrée de *l'Abeille Languedoc* et le *Lamentin* dans le port du Havre, assurer la mise à quai, déployer le barrage antipollution avec le BSAA *Argonaute* ;
- *L'Interballast III*, navire alléreur, destiné à pomper le carburant restant dans les soutes auprès de l'EMSA ;
- Le ponton nettoyeur *Glouton* affrété par HAROPA PORT, pour écrémer et pomper la pollution circonscrite.

Mais également des moyens aériens :

- L'hélicoptère Caïman Marine basé à Maupertus, chargé d'hélicopté l'équipe d'évaluation et d'intervention (EEI) à bord du navire endommagé et de relocaliser les nappes d'hydrocarbures ;
- L'hélicoptère Dragon 76 de la sécurité civile chargé de relocaliser les nappes d'hydrocarbures ;
- L'hélicoptère EC 135 de la Douane française chargé de relocaliser les nappes d'hydrocarbures.

Certains experts ont également été mobilisés pour apporter leur soutien aux cellules de crise des préfectures et définir la meilleure stratégie de lutte contre les pollutions :

- CEDRE (centre de documentation, de recherche et d'expérimentation sur les pollutions accidentelles des eaux) ;
- CEPOL (Centre d'expertises pratiques de lutte antiPOLution) de la Marine nationale ;
- OFB (Office française de la biodiversité)
- Abeilles Internationales.

Enfin, à l'occasion de cet entraînement, différentes actions innovantes ont été éprouvées. La préfecture maritime, en lien avec les services du ministère de l'Intérieur, a ainsi testé la mise en œuvre d'un logiciel de partage de l'information avec les services départementaux et zonaux. Ce logiciel baptisé SYNAPSE, permet d'échanger en temps réel les informations cartographiques et de tenue de situation.

En outre, le *Lamentin*, positionné au niveau du quai de l'Asie, a bénéficié du dispositif ShoreTension®, solution d'amarrage qui permet de sécuriser la tenue à quai des navires. Pour mémoire, HAROPA PORT est le premier port français à s'équiper de ce système.

Ce type d'entraînement annuel permet d'affiner les procédures partagées entre les acteurs pour faire face à tout événement maritime majeur qui pourrait apparaître dans cette zone maritime, par où transite 25% du trafic maritime mondiale. Secteur géographique, par ailleurs, très étroit, où tout événement survenant en mer peut très rapidement entraîner des conséquences à terre considérables. L'association systématique des services de l'État et des collectivités susceptibles d'être concernés par ce type d'incident et la gestion de crise terrestre, permet de tester les dispositifs de déploiement des moyens matériels et humains spécialisés utiles à la gestion des conséquences matérielles d'une pollution.

Objectifs de l'exercice :

- Éprouver l'interface mer-terre sur un événement maritime majeur en testant un nouveau moyen de communication interne baptisé SYNAPSE.
- Entraîner les équipes de la préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord, la préfecture de la Seine-Maritime, du centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) Jobourg et de HAROPA PORT à la coordination et à la gestion d'une opération d'assistance à navire en difficulté.
- Entraîner les équipes à la mise en place de dispositifs de lutte contre la pollution en mer.
- Solliciter et coordonner les nombreux moyens humains, nautiques et aériens avec des

renforts interministériels et internationaux.

- Tester et fluidifier l'interopérationalité des échanges à l'interface mer-terre en matière de communication de crise entre la préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord, la préfecture de la Seine-Maritime et HAROPA PORT.

Contact presse

Préfecture Maritime : CC Véronique Magnin / 06.07.17.72.11 – communication@premar-manche.gouv.fr

Préfecture de Seine Maritime : Charlotte Gueret / charlotte.gueret-laferte@seine-maritime.gouv.fr

HAROPA PORT: Marie Héron / 06 79 69 36 09 - marie.heron@haropaport.com

PRÉFECTURE MARITIME de la Manche et de la mer du Nord

Tél : 02.33.92.65.09

Astreinte : 06.74.94.20.94

Contact : communication@premar-manche.gouv.fr

BP 1

50 115 Cherbourg-en-Cotentin CEDEX